

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

CONSEIL DE PAIX ET SÉCURITÉ

480^{ème} RÉUNION

ADDIS ABÉBA, ETHIOPIE

14 janvier 2015

PSC/PR/BR.(CDLXXX)

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA), lors de sa 480^{ème} réunion tenue le 14 janvier 2015, a suivi une communication faite par le Département des Affaires politiques de la Commission de l'Union africaine sur la prévention des conflits liés aux élections en Afrique.

Le Conseil a reconnu qu'en 2014, la majorité des élections sur le continent se sont déroulées de manière pacifique et que ces élections ont renforcé la confiance des populations dans les processus électoraux. Ils ont noté que le déroulement de ces élections a démontré l'approfondissement et la consolidation des processus de démocratisation sur le continent. À cet égard, le Conseil et les participants ont félicité la Commission pour le déploiement de missions d'observation des élections à court et à long termes dans tous ces pays en vue de les aider à organiser des élections dans des conditions pacifiques.

Le Conseil et les participants ont souligné que la tenue d'élections crédibles et légitimes dans les États membres est une démonstration claire de leur engagement à respecter les principes de l'UA sur la démocratie, la participation populaire et la bonne gouvernance, tels que consacrés dans l'Acte constitutif de l'UA, la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance et les valeurs partagées pertinentes de l'UA.

Le Conseil et les participants ont également souligné que la stabilité politique est essentielle pour la paix et le développement socio-économique des États membres. Ils ont noté que les institutions indépendantes, professionnelles et nationales chargées de la gestion des élections jouent un rôle important dans la prévention des conflits liés aux élections et dans l'approfondissement de la culture démocratique.

Le Conseil et les participants ont noté que dix-neuf (19) pays africains organiseront des élections au cours de 2015. Ils ont également noté que certaines de ces élections sont susceptibles de faire face au risque de violence. À cet égard, ils ont souligné la nécessité de rester vigilants et d'investir davantage dans l'alerte rapide, la diplomatie préventive, ainsi que la médiation. Dans le même esprit, ils ont recommandé ce qui suit:

- a) La nécessité de surveiller de près les développements dans les 18 pays, étant donné qu'ils se préparent pour leurs élections en 2015;
- b) La nécessité de signes efficaces d'alerte rapide de l'instabilité politique dans ces pays, et en conséquence, la nécessité d'assurer des réponses rapides;

- c) La nécessité d'avoir en place des mécanismes de diplomatie préventive de lieux, y compris l'utilisation des bons offices;
- d) La nécessité pour l'UA de travailler en étroite collaboration avec les Communautés économiques régionales et les Mécanismes régionaux pour la prévention, la gestion et la règlement des conflits (CER/MR), aussi bien dans la prévention que dans le règlement des conflits liés aux élections lorsqu'ils surgissent;
- e) La nécessité de déployer des missions d'évaluation pré-électorales (MEP) pour entreprendre une évaluation analytique de l'état de préparation politique et administrative de ces pays pour les élections; et
- f) Le déploiement d'observateurs des élections à court et long termes, selon les contextes spécifiques de chaque pays.

Le Conseil et les participants se sont félicités des préparations en cours pour les élections en Zambie, aux Comores, au Lesotho, au Nigeria, en Egypte, au Togo, au Bénin, au Tchad et au Soudan dans le premier trimestre de 2015. Ils ont exhorté les partis politiques dans ces pays à s'assurer que des règles de jeu équitables existent pour tous les acteurs politiques et à veiller à ce que les élections se déroulent d'une manière pacifique et crédible. Ils ont exhorté en outre les partis politiques contestataires à s'engager à des élections sans violence.

Le Conseil et les participants ont également exhorté les institutions nationales chargées de la gestion des élections dans les États membres à être professionnelles et à faire respecter les principes de l'Union africaine sur la démocratie, la participation populaire et la bonne gouvernance et à prévenir les conflits liés aux élections. Ils ont exhorté les acteurs politiques à rechercher les voies légales pour régler tout conflit lié aux élections.

Le Conseil et les participants ont en outre souligné l'importance de la sensibilisation des électeurs et de comptes rendus exacts des médias dans la promotion des élections pacifiques.

Le Conseil et les participants ont appelé tous les États membres de l'UA à renouveler leur engagement à approfondir et à consolider la démocratie et à prévenir les conflits liés aux élections. À cet égard, ils ont exhorté les États membres qui ne l'ont pas encore fait à signer, à ratifier et intégrer dans leur législation nationale la Charte africaine des élections, de la démocratie et de la gouvernance.

Le Conseil et les participants ont souligné la nécessité pour l'UA et les Nations unies, ainsi que pour les partenaires bilatéraux et multilatéraux de continuer à travailler en collaboration pour aider les États membres à renforcer les capacités institutionnelles de leurs organes nationaux chargés de la gestion des élections en vue de renforcer leur professionnalisme.

Le Conseil et les participants ont également noté que la République fédérale du Nigeria tiendra des élections au milieu des opérations de lutte contre l'insurrection contre le groupe terroriste Boko Haram qui terrorise la partie nord-est du pays. À cet égard, le Conseil et les participants ont souligné la nécessité pour la sous-région, le continent et les partenaires internationaux d'apporter leur plein soutien à la République fédérale du Nigeria dans la lutte contre le groupe terroriste Boko Haram.

Le Conseil et les participants ont souligné la nécessité pour les Communautés économiques régionales et les Mécanismes régionaux pour la prévention, la gestion et le règlement des conflits (CER/MR), l'UA, les Nations unies, avec le soutien de la communauté internationale toute entière, de suivre de près les périodes avant, pendant et après les élections et d'initier des efforts conjoints, le cas échéant, pour faire face aux insuffisances et lacunes dans les codes électoraux nationaux en vue d'assurer des élections pacifiques, libres, transparentes et justes dans les États membres.

Le Conseil a félicité le gouvernement, le peuple et les acteurs politiques tunisiens pour la tenue d'élections présidentielles pacifiques et crédibles.

Le Conseil a décidé de rester saisi de la question